

LE BICEPHALISME INSTITUTIONNEL A MAYOTTE

Mayotte n'a jamais été si présente dans les préoccupations des Comoriens que maintenant où l'on parle des tournantes. Son issue apparaît comme incontournable.

Etant moi-même de natif mahorais, je me sens naturellement lié plus que tout autre comorien par le contentieux désagréable qui oppose les Comores et la France au sujet de l'île de Mayotte. Et trouve cela comme étant le problème majeur du pays, car le développement et la stabilité de l'archipel sont tributaires de son sort.

Et combien serait juste un bicéphalisme institutionnel, le statut qui satisferait les ambitions de la France, à savoir la position géostratégique de Mayotte, le rôle qu'elle a à jouer pour le rayonnement de la France en tant que puissance dans la région. Mais également le droit des Comores de disposer de l'intégrité et de l'unité de l'Archipel.

Dans ce contexte, Mayotte deviendra alors une nouvelle donne dans la construction de l'Union des Comores. Faire en sorte que le développement de l'île puisse servir au développement des autres îles.

Il me semble que les conditions sont aujourd'hui réunies pour que s'ouvrent des négociations, celles-ci inaugurées par la réception officielle du Président Azali à l'Elysée par le Président français Jacques Chirac.

Ce faisant, une nouvelle architecture s'impose. Evidemment, à travers l'histoire et l'aventure commune de l'Archipel, chaque île a acquis une personnalité et des avantages comparatifs spécifiques : trois maîtres mots doivent alors guider cette nouvelle organisation : spécificités, potentialités et complémentarités.

Ainsi, le nouvel ensemble comorien créé serait organisé en entités autonomes, spécialisées et complémentaires entre elles, Couplées à des pôles universitaires spécifiques pour le développement de chaque île.

ANJOUAN :

Par la présence :

- d'un port profond ;
- des rivières (possibilités de disposer d'énergie hydraulique moins chère pour les industries appelées à s'installer et un réservoir de main d'œuvre bon marché) ;

Par la présence également d'embryon d'un tissu industriel (coca-cola, eau de source, lait pasteurisé, fromage, matelas, unité de production saline, usine de tuyauterie etc.).

-

L'île est donc appelée à devenir la Capitale Economique. Elle abritera l'Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.), l'Ecole de Formation Professionnelle, l'Ecole d'Agriculture et de Pêche.

GRANDE COMORE :

La présence des bâtiments administratifs du gouvernement, des organismes internationaux, des banques d'affaires, des services et de l'Aéroport international fait donc de

l'île la capitale Administrative. Elle abritera l'Université de Lettre, Droit, Economie, Gestion et Management.

MAYOTTE :

Avec son intégration dans la région du Sud Ouest de l'Océan Indien, et pour la coopération régionale, l'île servira de tête de pont pour le développement des autres îles sœurs.

Pour matérialiser son appartenance dans l'Union des Comores, la présence du parlement comorien en terre mahoraise resterait un symbole fort pour l'Unité et l'intégrité de l'Archipel.

Donc l'île cohabitera deux institutions : Le Conseil Général et l'Assemblée Fédérale.

L'île devient donc la capitale Politique. Elle abritera le Centre Hospitalier Universitaire (C.H.U.) Dans ce domaine, la France a les ressources humaines nécessaires pour réaliser ce projet plus que tout autre.

MOHELI :

Etant vu comme l'Eldorado de l'archipel, le grenier alimentaire sans qu'on ait jamais cherché à exploiter tout cela.

L'île se révèle également comme une niche écologique pour les tortues et les chauves-souris levingstone. (Et la présence de ces îlots).

L'île demeure la capitale touristique. Elle abritera l'Ecole de Tourisme et de l'Hôtellerie.

Les quatre îles ont beaucoup pour réussir. Il appartient à nous tous de relever ce défi. Mais, il est évident qu'il faut forger une autre image de l'homo politicus comorien.

Comment construire un pays si les antagonismes insulaires sont érigés en fond de commerce, l'émulation à la voyoucratie comme choix des hommes pour nous gouverner. Comment ne pas détourner les deniers publics ? Car si tu ne le fais pas, tu serais jugé comme le plus con. Et la pratique de la corruption comme une deuxième religion.

Est-ce que ce n'est pas la société elle-même qu'il faudra refaire ? Car le mal est tellement profond.